

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 09 août 2012)

Bonjour mesdames et messieurs de la presse, chers collègues ; bienvenue à la conférence de presse hebdomadaire de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire. J'ai l'honneur de transmettre les félicitations du Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Albert Koenders, à la nation ivoirienne qui entame son 52^{ème} anniversaire en tant que nation indépendante.

En même temps, le Représentant spécial déplore les attaques qui ont été perpétrées à Abidjan, dans l'Agnéby et à Abengourou et présente ses condoléances aux familles éplorées de ceux qui ont perdu la vie lors de ces attaques. Comme vous le savez, en réaction à l'attaque contre le camp d'Akouédo, l'ONUCI a déployé, depuis lundi, des renforts pour appuyer les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) pour sécuriser le camp et ses environs, ainsi que la route principale qui mène au camp. Le degré de vigilance reste élevé et les contingents de l'ONUCI à travers le pays se tiennent prêts à toute éventualité. Ils ont intensifié les patrouilles terrestres, de jour comme de nuit, ainsi que les patrouilles aériennes.

L'ONUCI a eu, et continue d'avoir, des discussions intensives avec le Gouvernement de la Côte d'Ivoire afin d'accompagner les mesures nécessaires face aux attaques contre le pays, que nous déplorons profondément.

Le groupe de travail établi par le Représentant spécial suite aux événements du 20 août à Duékoué a soumis un rapport préliminaire au Représentant spécial. Le Groupe était composé de membres de diverses sections civiles de l'ONUCI, de la police des Nations Unies et de la force militaire de l'ONUCI. L'objectif général de ce groupe de travail était d'évaluer la situation sécuritaire des villages près de Duékoué qui hébergent des personnes déplacées du camp de Nahibly, et de formuler des recommandations sur les mesures à prendre pour assurer la sécurité physique des civils et promouvoir la paix et la cohésion sociale dans les zones concernées.

Le Groupe a commencé sa mission sur le terrain le 30 juillet, après avoir effectué un travail préliminaire à Abidjan. Dans un premier temps, il a eu des entretiens avec le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), les autorités administratives de Duékoué, le Chef de canton de Duékoué, l'ONG International Rescue Committee (IRC) et un poste de commandement établi dans les locaux de la Préfecture de Duékoué. Les jours suivants, le Groupe, qui s'est constitué en trois équipes, a visité un total de vingt sept (27) villages et trois (3) quartiers de Duékoué qui ont reçu des déplacés.

Toutes les équipes du Groupe de travail ont été bien accueillies dans les différents villages visités. Selon les propos des villageois, ces visites les ont réconfortés et rassurés et ont permis de rétablir la confiance envers l'ONUCI. Toutefois, le Groupe de Travail a constaté un sentiment d'insécurité générale dû à la présence d'hommes

en armes. Il a aussi constaté que les relations entre les communautés étaient tendues.

Les recommandations du Groupe visent trois domaines : la sécurité, l'état de droit et la cohésion sociale.

Sur le plan de la sécurité, le Groupe a recommandé, notamment, une intensification du processus DDR dans la région et la prise en compte du cas des Dozos ; une augmentation des patrouilles mixtes ONUCI-FRCI nocturnes comme diurnes ; la présence militaire de l'ONUCI dans les villages ; le rétablissement des postes militaires de l'ONUCI de Guehieby et Bagohouo ; le redéploiement dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire des FRCI qui étaient présents dans la région durant la crise postélectorale ; et d'une manière générale, l'encasernement des FRCI et l'équipement des gendarmes et policiers. L'équipe a aussi recommandé que les deux « numéros verts » mis en service pour permettre à la population d'alerter les forces de l'ordre en cas d'insécurité, soient gratuits.

En ce qui concerne l'état de droit, le Groupe recommande la mise en place d'une police judiciaire compétente et dotée de moyens adéquats. Parmi d'autres recommandations, il a noté qu'il faudra rendre le tribunal de Guiglo opérationnel, trouver une réponse adéquate à la question foncière, définir une stratégie proactive pour les enquêtes portant sur les événements du 19 et 20 juillet (à ce sujet, il a noté que la police judiciaire doit aller vers les populations) et déployer le Procureur de la République de Man ou son substitut à Duekoué pour assumer la direction au quotidien des enquêtes portant sur les événements du 19 et 20 juillet.

Sur le plan de la cohésion sociale, le Groupe souligne l'importance d'organiser des rencontres intercommunautaires, de créer un cadre de dialogue permanent entre les communautés et aussi entre les autochtones et les Dozos. Il recommande également l'organisation d'un forum des cadres à Abidjan afin de réfléchir sur les problèmes de cohésion sociale mais aussi afin de trouver des réponses économiques pour éviter la délinquance des jeunes dans la région.

Les recommandations de ce rapport ont été partagées hier par le Représentant spécial avec le Président de la République. L'ONUCI est en train d'examiner les recommandations qui se rapportent à la mission afin de voir comment et dans quelle mesure, on pourra les mettre en œuvre.

Le Représentant spécial projette également de se rendre à Duékoué la semaine prochaine pour une visite intensive et ces recommandations seront évoquées avec ses interlocuteurs pendant la visite. L'ONUCI tient à réitérer qu'elle fera tout pour contribuer concrètement à la sécurité, et aussi à la réconciliation entre toutes les communautés.

KB : Merci bien. Si vous avez des questions.

Tenin Bêh Ousmane (Nord Sud) : Ma question est relative aux attaques récentes des différents camps d'Abidjan. Alors, il semble que l'ONUCI avait un contingent autour du camp et qui n'aurait pas vu les choses venir. Quelle est la version de l'ONUCI sur cette question ?

KB : Vous savez, on est toujours en train de réunir les informations. Tout d'abord il faut dire que le camp est extrêmement grand. Il fait environ 200 hectares, si je ne me trompe pas. Et d'après les informations qu'on a pu recueillir, il y avait d'abord il aurait eu une infiltration. Et c'est lorsque les gens ont commencé à tirer, c'est là que nos gens sont intervenus. On a envoyé des renforts et on a appuyé les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI). Mais dans un premier temps, je crois qu'il y a

eu une infiltration comme on l'a déjà dit, et il semblerait qu'il y a eu des gens à l'intérieur qui ont aidé ceux qui sont venus s'immiscer dans le camp.

Jean Claude Kome (ONUCI FM) : J'ai deux questions. C'est d'abord par rapport au rapport dont vous avez fait cas à l'instant. Et puis la deuxième, c'est la remise hier du rapport d'enquête de la commission nationale d'enquête. La réaction de l'ONUCI. D'abord la première question, est-ce que dans ce rapport on a identifié qui était à la base de cette attaque du camp de Nahibly. Est ce que cette enquête menée par la commission conduite par l'ONUCI, a pu identifier effectivement qui est la base de cela et ce qui a favorisé cela. Deuxième question, comment l'ONUCI apprécie cette remise de rapport de la commission Nationale d'enquêtes hier au président de la république et qu'est ce qu'elle souhaite pour la suite. Merci ?

KB : Bon, il ne faut pas qu'il y ait de confusion. Le rapport qui a été présenté hier par l'ONUCI, c'est le rapport d'un groupe de travail, une Task-Force qui avait été dépêchée à Duékoué pour voir les conditions de sécurité là-bas. Surtout dans les villages où les anciens déplacés sont retournés. Donc ses termes de référence ne comprenaient pas l'identification des attaquants si vous voulez. C'était surtout par rapport aux conditions de retour, les conditions dans les villages de retour. Concernant le rapport rendu hier par la commission ivoirienne, bien-sûr, l'ONUCI salue le fait que la commission ait pu réaliser son travail, le terminer et le rendre au gouvernement. Ce qui est important maintenant, est que ce rapport ait des suites. Qu'il y ait une action qui se fait sur la base de ce rapport. S'il n'y a pas d'autres questions, merci bien, bon travail et à la semaine prochaine.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Kenneth Blackman, Porte-parole a.i,
Tél. : +225-06203392 ; Portable : + 225-08071584; Fax : +225-06203305
Email: kblackman@un.org.

<http://www.onuci.org>